



Demande cart sejour

Par **juva**, le **29/06/2012** à **20:17**

Bonjour

je suis algerien jai 23 ans je suis ici en france depuis 5 moi je suis rentré avec une visa de 45 jour par l'Espagne.

j'ai trouvé une société qui m'a fait une promesse d'embauche ma question est ce que j'ai le droit d'avoir une carte de séjour merci

Par **Michel**, le **30/06/2012** à **12:27**

Bonjour,

Pour l'instant, vous êtes en situation illégale sur le sol français car votre visa a expiré depuis 3 mois et demi.

Je ne pense pas que la Préfecture puisse vous régulariser, même avec une promesse d'embauche.